

dirigeant vers la lutte contre le capitalisme et ses agents centristes et socialistes, peut délivrer avec le prolétariat russe Calligaris. Qu'importe si aujourd'hui les traîtres socialistes qui s'élèvent vertueusement contre les condamnations du Tribunal Spécial en Italie, font le silence sur Calligaris, car il s'agit de ne pas compromettre le front unique. Qu'importe si les bonzes centristes crachent aujourd'hui leur venin en spéculant sur quelques saletés des bourreaux fascistes envers notre fraction et Calligaris. L'heure de la reddition des comptes viendra avec les bouleversements sociaux de demain et pour Calligaris et pour beaucoup d'autres; les ouvriers, armes en mains, demanderont des comptes.

Actuellement, il est de notre devoir de lutter contre toute tentative de lier le cas de Calligaris aux petites spéculations de groupes ou d'agents avérés de la bourgeoisie : Calligaris est un ouvrier communiste qui se trouve en Sibérie pour son idéal révolutionnaire. C'est aux communistes internationalistes de faire comprendre la signification de son cas aux ouvriers, d'en faire un élément pour le renouveau de la lutte ouvrière.

Au bureau politique du Parti Communiste russe Moscou

12 avril 1935.

Notre fraction a cru devoir profiter de l'occasion qui se présentait pour vous faire parvenir, d'une façon certaine, la lettre que voici et qui concerne l'émigré politique italien CALLIGARIS.

Nous tenons à préciser tout d'abord que le citoyen Marteaux ne connaît rien de ce cas et que son rôle se borne uniquement à vous remettre cette lettre et à nous faire parvenir votre réponse. En effet, les divergences profondes existantes entre le courant de gauche socialiste dont le citoyen Marteaux est le représentant et notre fraction, ne permettent aucunement à ce citoyen de se faire le défenseur de Calligaris, aussi bien qu'elles ne permettent pas à notre fraction de le charger d'une telle mission.

Il vous est évidemment très facile de vous documenter au sujet du camarade Calligaris. Mais pour faciliter votre tâche, nous vous dirons seulement que les bien rares communications publiques de la presse communiste italienne pour l'émigration nous ont appris que Calligaris était libre de partir de Russie et qu'aucune entrave ne s'opposait donc à son départ. Communications bien sibyllines, vous en conviendrez, car ce camarade ne peut quitter l'U. R. S. S. qu'à la seule condition d'être mis en possession des documents qui lui permettraient de se rendre dans le pays qu'il indiquerait. En effet, la faculté de partir, sans plus, signifie exposer Calligaris (au cas où sa sortie de l'U. R. S. S. serait reconnue régulière par les autorités soviétiques) aux mesures répressives des autres Etats qui frapperaient sans doute un passager dépourvu de tout document. Et vous n'ignorez nullement que le seul moyen qu'aurait Calligaris de se munir d'un document comporterait, pour lui, l'obligation de se rendre en Italie où il serait d'ailleurs acheminé, par la voie des mers, par les mêmes autorités italiennes qui lui délivreraient le passeport. Or, Calligaris s'est rendu en U. R. S. S. après de longues années passées aux îles de déportation où il expiait le crime d'avoir participé à la fondation du Parti Communiste en Italie.

Mais, depuis quelque temps, le cas de Calligaris semble s'être aggravé et il ne

s'agit plus de la prétendue liberté qu'il aurait eu de quitter l'U. R. S. S. Les camarades avec qui il était en correspondance n'ont plus reçu de ses nouvelles et le bruit a couru qu'il serait arrêté et même condamné. Nous vous demandons donc de nous faire connaître (en consignnant votre réponse au citoyen Marteaux) la situation exacte du camarade Calligaris et — au cas où il était poursuivi ou condamné, les motifs de ces éventuelles mesures judiciaires.

Notre lettre — vous le constaterez — n'a qu'un but d'informations. Nous estimons, en effet, qu'à cause du conflit politique qui oppose désormais votre parti à notre fraction, les considérations politiques que comporte le cas Calligaris ne peuvent plus faire l'objet d'une correspondance entre les deux organisations.

Il vous est aussi possible de ne donner aucune suite à notre demande de renseignements, mais cela ne ferait que manifester, par un nouveau fait, la place que votre parti occupe dans le cadre actuel de la lutte des classes et à l'avantage du capitalisme mondial. En cas de votre refus d'informations, ou de votre persistance à ne pas laisser le camarade Calligaris rejoindre un pays de son choix, nous continuerons dans nos efforts pour soulever l'attention des prolétaires révolutionnaires, mais cela sans faire appel à aucune autre organisation que la nôtre, ce qui signifie que nous ne réclamerons aucunement l'appui du courant dont fait partie le citoyen Marteaux et qui — nous le répétons — ne fait ici que permettre la réception de notre lettre aussi bien que de votre réponse. Notre effort ne portera pas probablement, mais nous sommes certains que le camarade Calligaris nous appuyera en une action qui ne soulève aucun scandale autour de son nom et qui ferait de son cas un élément de la lutte pour la régénérescence du mouvement communiste mondial.

Nous vous présentons nos salutations.

Pour la C. E. de la Fraction de gauche du Parti Communiste d'Italie.

Teresa Reechia

Le 19 avril, à la suite d'une longue maladie contractée au cours de son activité illégale en Italie et aggravée par les privations de l'émigration, la camarade Reechia est décédée. Cette camarade a combattu les positions de notre courant tant en Italie qu'à l'étranger, mais nous ne pouvons que nous incliner devant les privations subies au cours de sa vie militante, privations qui ont précipité son état et l'ont poussée au tombeau. Que sa famille trouve ici l'expression de notre fraternelle sympathie.

LA RÉDACTION.